

Le 8 septembre 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue devant public, le mardi 8 septembre 2020, de 20 h à 20 h 32 en la salle de l'édifice municipal, au 5, Route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de M. Réal Lévesque, maire suppléant à laquelle assistaient :

Mme Lynda Lizotte, conseillère
Mme Manon Bélanger, conseillère
M. Dany Chénard, conseiller (absent)
M. Patrick Dionne, conseiller (absent)
M. Étienne Brodeur, conseiller

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum

Le quorum étant respecté, M. le maire suppléant déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 31 août 2020
4. Suivi du procès-verbal de la séance du 31 août 2020
5. Approbation et autorisation des comptes à payer
6. Rapport de la Régie Intermunicipale du service des incendies
7. Rapport d'organismes
8. Résolution autorisant le lancement d'un appel d'offres en ingénierie
9. Résolution approuvant les frais de transfert du nouveau rôle triennal
10. Résolution nommant un représentant à la SADC
11. Correspondance
12. Autres sujets
13. Période de questions
14. Clôture et levée de la séance

143-2020

Il est proposé par M. Étienne Brodeur

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 31 août 2020

Il est proposé par Mme Lynda Lizotte

144-2020

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance du 31 août 2020 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

4. Suivi du procès-verbal de la séance du 31 août 2020

M. Réal Lévesque, maire suppléant, fait le suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 31 août 2020.

5. Approbation et autorisation des comptes à payer

Il est proposé par Mme Manon Bélanger

145-2020

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil municipal approuve les comptes, tels que détaillés à la liste ci-après annexée, pour un montant de 141 481,84 \$ et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

6. Rapport de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest

M. Dany Chénard étant absent, ce point est reporté à la prochaine séance.

7. Rapports d'organismes

Mme Lynda Lizotte conseillère, informe les membres du conseil qu'elle a assisté à une conférence téléphonique avec l'Association des professionnels en loisir municipal du Bas-St-Laurent. Il y avait beaucoup de sujets qui s'adressaient aux plus grandes municipalités. Elle a appris que l'application *Zoom* est disponible gratuitement pour les OBNL. Des informations sont disponibles sur le site de l'URLS. Cette information pourrait être mise dans le journal municipal afin d'en informer les organismes de Saint-Denis.

La municipalité d'Amqui a acquis un appareil de désinfection qui leur permet maintenant d'ouvrir leurs installations sportives. Coût de l'appareil, environ 800 \$.

Mme Lizotte demande que les courriels que la municipalité reçoit de l'URLS soient acheminés à Mme Marie-Hélène Dumais, car des informations pourraient être pertinentes pour l'Association Sportive.

8. Résolution autorisant le lancement des appels d'offres en ingénierie

- CONSIDÉRANT qu'un rapport préliminaire a été soumis au MAMH le 5 septembre 2018 concernant *le projet de collecte, interception et traitements des eaux usées* ;
- CONSIDÉRANT que le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a confirmé son accord avec le rapport d'ingénierie préliminaire dans une correspondance du 18 septembre 2018 ;
- CONSIDÉRANT que la municipalité a donné un mandat à une ingénieure afin de débiter la préparation d'un devis pour un appel d'offres en ingénierie;
- CONSIDÉRANT que divers ministères dont, le Ministère des Transports et le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation devaient en premier lieu donner leur approbation sur le contenu du devis d'appel d'offres;
- CONSIDÉRANT que les autorisations ont été reçues en août 2020 suite à quelques modifications au devis;
- CONSIDÉRANT que la prochaine étape consiste à la confection des plans et devis pour la construction ;
- EN CONSÉQUENCE,
146-2020
- Il est proposé par M. Étienne Brodeur
- Et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'envoi d'un appel d'offres en ingénierie via le Site SEAO pour la préparation de plans et devis.

9. Résolution approuvant les frais de transfert du nouveau rôle triennal

CONSIDÉRANT que la municipalité entrera en 2021 dans un nouveau rôle triennal ;

CONSIDÉRANT que des coûts supplémentaires sont à considérer pour procéder au transfert du rôle d'évaluation triennal dans notre logiciel de taxation ;

EN CONSÉQUENCE,
147-2020

Il est proposé par Mme Lynda Lizotte

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser CIM (Corporation informatique Municipale) a procédé au transfert du rôle d'évaluation triennal et de payer les frais reliés à ce travail pour un montant de 440 \$ avant taxes.

10. Résolution afin de nommer un représentant à la SADC

CONSIDÉRANT qu'en renouvelant son adhésion en tant que membre de la Société d'aide au développement de la collectivité la municipalité doit nommer un représentant ;

EN CONSÉQUENCE,
148-2020

Il est proposé par Mme Lynda Lizotte

Et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer M. Réal Lévesque pour représenter la municipalité au sein de la SADC .

11. Correspondance

Aucune correspondance.

12. Autres sujets

Travaux de réfection sur le Chemin de la Grève Est

CONSIDÉRANT que des travaux majeurs sont nécessaires sur le Chemin de la Grève est entre les numéros civiques 9 et 21 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une offre de Transport en vrac St-Denis pour excaver et ajouter le matériel nécessaire (gravier) pour un montant de 7 000 \$ plus taxes ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une soumission de Matériaux Direct pour les tuyaux et grilles pour un montant de 10 577,56 \$ plus taxes ;

CONSIDÉRANT que ces travaux permettront de bien égoutter la route et ainsi préserver l'asphalte à long terme ;

CONSIDÉRANT que ces travaux pourront être réalisés dans les prochaines semaines ;

EN CONSÉQUENCE,
149-2020

Il est proposé par Mme Lynda Lizotte

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les offres de services de Transport en Vrac St-Denis et la soumission de Matériaux Direct et que les travaux soient réalisés dans les prochaines semaines.

13. Période de questions

Monsieur Louis-J. Desjardins réitère sa demande afin que la municipalité demande au Ministère des Transports de poursuivre l'élargissement de la Route 287. Deux sections ont été faites et souhaiteraient qu'il continue. Cette route étant trop étroite pour les machineries agricoles. Une machine est déjà tombée dans le fossé et cet incident aurait pu avoir des conséquences graves pour le conducteur.

M. Hervé Bérubé demande s'il pourrait y avoir un entretien de fait chaque côté du Chemin de la Grève ouest (tonte).

M. Desjardins souhaite un prompt rétablissement au Maire, M. Dallaire.

14. Clôture et levée de la séance

150-2020

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par Mme Manon Bélanger

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 20 h 32.

Signature du procès-verbal

M. Réal Lévesque,
Maire suppléant

Anne Desjardins,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Beauce

LISTE DES COMPTES À PAYER

AFFILE-TOUT	574,88 \$
ANNE DESJARDINS (km dépôt comptoire-Masques-cadeau prompt rétablissement)	55,77 \$
BUREAUTIQUE CÔTE-SUD	580,85 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	524,50 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	10,00 \$
MINISTRE DES FINANCES (1er paiement facture Sûreté du Québec)	39 889,00 \$
PAVAGE RÉPARATION FRANCOEUR	58 311,62 \$
PREMIER TECH AQUA	1 964,37 \$
PROPANE SÉLECT INC.	220,75 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST	18 391,68 \$
SADC	34,49 \$
VILLE DE SAINT-PASCAL	8 460,76 \$
	SOUS-TOTAL 129 018,67 \$

PAIEMENTS PRÉ-AUTORISÉS DES DÉPENSES INCONTURNABLES DU MOIS DE AOÛT 2020

SALAIRES (AOÛT 2020)	7 150,19 \$
REMISES GOUVERNEMENTALES (AOÛT 2020)	3 085,63 \$

LA CAPITALE ASSURANCE	1 776,18 \$
VIDÉOTRON	152,20 \$
HYDRO-QUÉBEC	185,03 \$
FRAIS BANCAIRE	113,94 \$
	SOUS-TOTAL 12 463,17 \$
	GRAND-TOTAL <u>141 481,84 \$</u>

Je, soussignée, Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Denis dispose de crédits suffisants aux budgets adoptés pour l'année 2020 pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont faites.

Saint-Denis, le 8 septembre 2020

Annexe

Résolution

145-2020

Par: Anne Desjardins
Directrice générale
Secrétaire-trésorière